

L'absentéisme scolaire : les chiffres dans les Bouches-du-Rhône



La mise en application en janvier 2011 de la loi Loi n° 2010-1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire et prévoyant la suspension des allocations familiales en cas d'absences injustifiées¹ et répétées de l'élève (à partir de 4 demi-journées par mois), a mis un coup de projecteur sur une réalité qui pourtant n'a rien de nouveau.

L'absentéisme scolaire a toujours été un problème pour les familles, pour le personnel enseignant. Mais le vote récent de la loi l'a érigé, à tort ou à raison, en véritable problème social. En effet, la sanction ne concerne plus l'élève seul, mais les parents, la famille dans son ensemble et dans sa dimension économique.

Cela semble moins tenir à une augmentation vertigineuse des absences au sein des établissements scolaires, qu'au regard différent porté aujourd'hui sur le phénomène, suggérant de manière plus ou moins implicite une démission croissante des parents, et sur ses conséquences (délinquance juvénile notamment).

A partir de ce postulat, l'UDAF 13 a souhaité réaliser une étude à la fois qualitative et quantitative sur l'absentéisme scolaire dans le département.

Les chiffres présentés dans ce document sont les résultats du volet quantitatif de l'étude. Ils se basent sur l'**ensemble des absences injustifiées recensées par l'application « ABS » de l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône de 2004 à 2010 dans les établissements publics du second degré.**

Les résultats se limitent aux variables recueillies depuis l'application ABS : âge, sexe, type d'établissement fréquenté (collège, Lycée professionnel, Lycée d'enseignement général et technologique), classe, lieu de résidence de l'élève, lieu de l'établissement. Ils présentent ainsi une analyse démographique de l'absentéisme dans le département.

Ce volet quantitatif se poursuivra par une enquête qualitative, au travers d'entretiens sur les représentations de l'Ecole aujourd'hui, menée auprès d'élèves, de parents et d'enseignants, prenant en compte les aspects socio-économiques, le contexte familial et culturel, etc. Il permettra d'apporter une analyse plus fine de l'absentéisme dans les Bouches-du-Rhône.

¹ « Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par l'inspecteur d'académie » (art. L131-8).

La population étudiée

Cette étude se base sur les données **recueillies grâce au programme « ABS »** (voir ci-contre) de l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône (IA 13).

Les données étudiées concernent les élèves absents sans justification recensés de 2004-2005 à 2010-2011 dans l'ensemble des **établissements publics du second degré** : collèges, lycées professionnels (LP), et lycées d'enseignement général et technologique (LEGT),

Les classes prises en compte dans chaque type d'établissement sont les suivantes :

- **Collèges** : 6ème à la 3ème y compris Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), 3èmes insertion, Unités pédagogiques d'insertion (UPI) et classes relais ;
- **LP et filières professionnelles des lycées polyvalents** : 1ère à la terminale professionnelle, Bac pro, CAP, BEP, mention complémentaire, cycle d'insertion professionnelle par alternance ;
- **LEGT** : 2nde à la terminale y compris les bac technologiques ;

ABS distingue les élèves absents selon 4 niveaux, suivant qu'ils ont cumulé dans l'année :

- moins de 15 demi-journées d'absence ;
- de 15 à 39 demi-journées ;
- de 40 à 74 demi-journées ;
- plus de 74 demi-journées.

Pour une meilleure lisibilité, ces 4 niveaux ont été réduits à 2 :

- **les absences \leq 39 demi-journées par an, soit une perte du temps d'apprentissage \leq 11%;**
- **les absences \geq 40 demi-journées par an, soit une perte du temps d'apprentissage de plus de 11%.**

L'analyse a été réalisée en fonction de variables suivantes : sexe, âge, type d'établissement, classes, lieu de l'établissement, lieu de résidence de l'élève.

L'application « ABS »

ABS est une application Internet mise en place par l'IA13 depuis 2003 lui permettant de recenser les phénomènes d'absentéisme dans les établissements scolaires du premier et second degré dans l'ensemble du département.

Chaque mois les établissements peuvent s'y connecter pour saisir les fiches d'absentéisme.

Le dénombrement difficile des absences

L'application « ABS » permet d'obtenir ainsi des données précieuses sur l'absentéisme dans le département. Ces chiffres doivent toutefois être considérés avec précaution. Le recensement précis des absences injustifiées est difficile. La collecte informatique introduit de nombreux biais dont il faut tenir compte : saisie non systématique par les établissements (des variations importantes apparaissent d'une année sur l'autre au sein de mêmes établissements) ; l'heure d'absence parfois comptabilisée comme une demi-journée ; règles de saisie non standardisées etc.

La prise en compte de ces chiffres sur une période de 7 ans a permis d'atténuer les effets de ces biais et de révéler des résultats pertinents.

Les effectifs du second degré dans les Bouches-du-Rhône*

Les Bouches-du-Rhône comptent aujourd'hui environ 127 000 élèves dans le second degré répartis sur 136 collèges, 31 lycées professionnels, 36 lycées d'enseignement général et technologique et lycées polyvalents, et 1 établissement régional d'enseignement adapté (EREA).

De 2004 à 2010, l'effectif de l'ensemble des élèves du second degré a baissé de 5,3%. Le nombre d'élèves dans les LEGT a baissé de 8,4% (passant de 36624 à 33530 élèves) et celui des collèges de 5% (passant de 81661 à 77570). Par contre, durant cette même période, le nombre d'élèves dans les LP s'est maintenu à environ 16000, après une légère augmentation de 2006 à 2008 [Fig. 1].

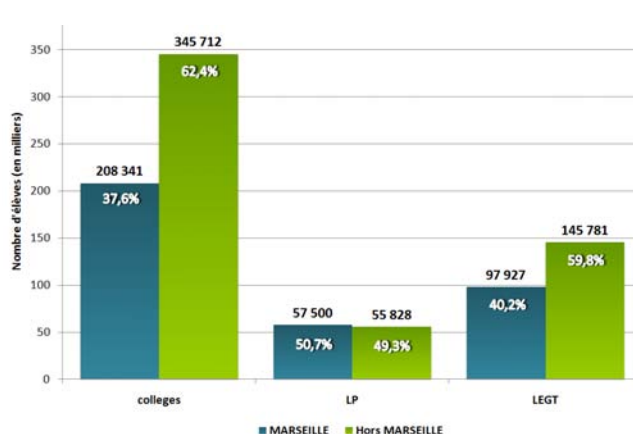
Compte tenu de l'importance de la Ville de Marseille en terme d'effectif d'élèves et de concentration d'établissements sur le département, il convient de distinguer Marseille des autres communes du département.

Les effectifs cumulés sur les 7 ans montrent la répartition géographique suivante : l'ensemble des communes du département hors Marseille comptent près de 60% des effectifs. Marseille concentre 40% environ des collégiens et lycéens du département et plus de 50% des effectifs en lycées professionnels [Fig.2].

Fig. 1 : Evolution des effectifs du second degré de 2004 à 2010



Fig. 2 : Effectif cumulé des élèves de 2004 à 2010



* Source : Connaissance Académique Partagée (public) - Rectorat d'Aix Marseille - Direction de l'Analyse des Etudes et de la Communication
<http://cap.ac-aix-marseille.fr>

Regard d'ensemble sur l'absentéisme

55 810

C'est le nombre total d'élèves absents recensés dans le second degré entre 2004 et 2010. On compte en moyenne **7973 élèves absents par an (dont 1648 absents au moins 40**

semi-journées par an) sachant qu'un même élève peut être comptabilisé d'une année sur l'autre. Plus des deux tiers d'entre eux se concentrent au collège (70,9%) [Fig. 3].

Le taux d'absentéisme, tous établissements confondus, s'élève à 6,1%, et à 1,3% pour les absences graves (≥ à 40 demi-journées par an). Toutefois, proportionnellement au nombre d'élèves, c'est dans les LP que le taux d'absentéisme est le plus élevé avec 8,1% suivi des collèges (7,1%). Ce taux tombe à 2,9% dans les LEGT [Fig. 4].

La part des absences graves a augmenté de 10 points de 2004 à 2010, passant ainsi de 14,7% à 24%. Toutefois depuis 2009, ce taux semble stagner. C'est parmi les collégiens que ces absences préoccupantes présentent le taux le plus élevé (24,7%) [Fig. 5].

Fig. 3 : Répartition des absences dans le second degré

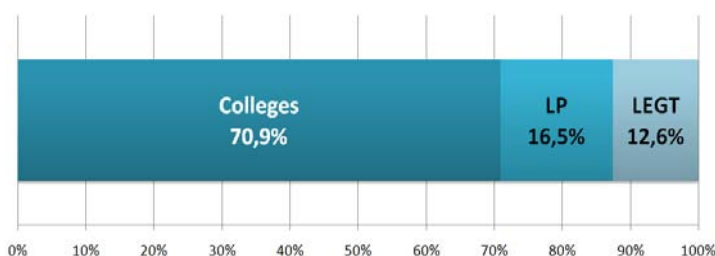


Fig. 4 : Le taux d'absentéisme dans les établissements
() : taux d'absentéisme grave (≥ 40 demi-journées par an)

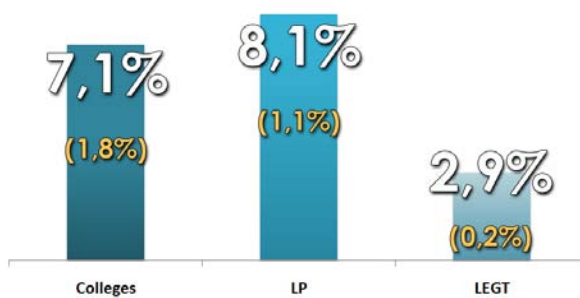
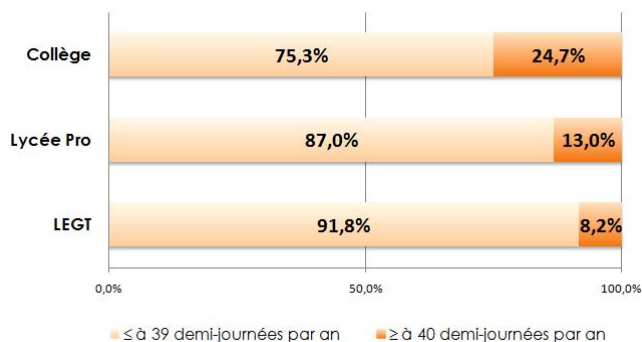


Fig. 5 : Gravité des absences dans les différents types d'établissement



Les données géographiques

Sur l'ensemble des absents, Marseille regroupe 36 692 élèves (66%), alors que les autres communes des Bouches-du-Rhône en regroupent 19 118 (34%) [Fig. 6].

Dans les collèges comme dans les LEGT, la concentration d'élèves absents à Marseille est très importante (69,5% pour les collèges et 63,5% dans les LEGT), et ce d'autant plus que dans chacun de ces types d'établissement, la ville regroupe moins d'élèves scolarisés (environ 40%) que l'ensemble des autres communes.

Concernant les LP, la répartition des élèves absents est à peu près égale entre Marseille (52,3%) et l'ensemble des autres communes des Bouches -du-Rhône (47,7%).

De fait, les taux d'absentéisme diffèrent nettement entre Marseille (10%) et le reste du département (3%). Ils montrent notamment que si dans le département hors Marseille, c'est dans les LP que l'absentéisme est le plus marqué avec 7,9%, à Marseille, le phénomène se constate en premier lieu dans les collèges avec un taux de plus de 13% [Fig. 7].

Fig. 6 : Répartition des absences dans les Bouches-du-Rhône

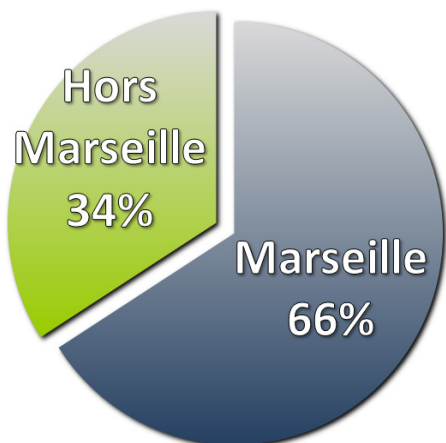
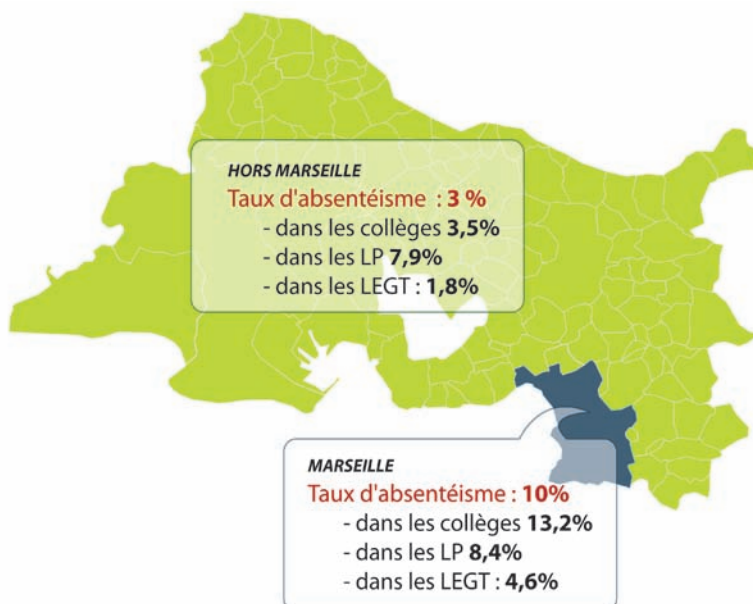


Fig. 7 : Les taux d'absentéisme dans le département



Les données géographiques (suite)

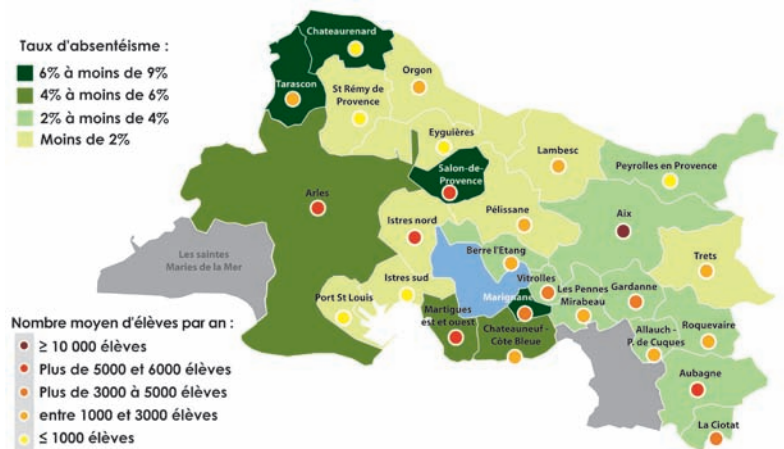
Sur l'ensemble du département, Marseille à part, les cantons présentant les taux d'absentéisme les plus élevés sont Marignane (8,3%), Tarascon (8%), Salon de Provence (6,7%), Chateaurnaud (6%) et Chateaneuf - Côte Bleue (5,7%). Sur Marseille, ces taux sont bien plus élevés. Ce sont les 16eme et 15eme arrondissements qui sont les plus touchés avec respectivement 22,1% et 21,1%.

Fig. 8 : Les cantons connaissant le plus fort taux d'absentéisme (hors Marseille)



* Nombre moyen d'absents par an

Fig. 9 : Taux d'absentéisme hors Marseille par canton*



*Compte tenu des chiffres recueillis, certains cantons ont été regroupés : Arles Est et Ouest, Aix Nord-Est et Sud-Ouest, Aubagne Est et Ouest, Martigues Est et Ouest, Plan de Cuques et Allauch.

Fig. 10 : Taux d'absentéisme à Marseille par arrondissement

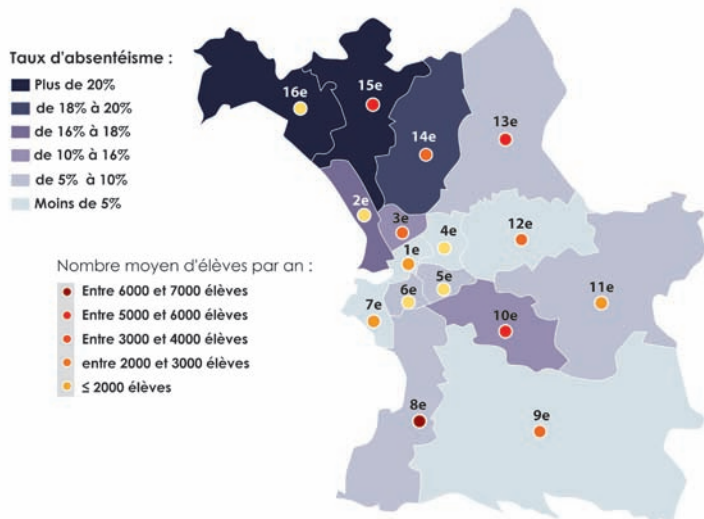
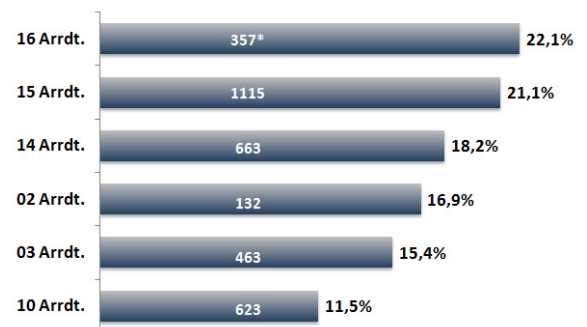


Fig. 11 : Les arrondissements de Marseille connaissant le plus fort taux d'absentéisme



* Nombre moyen d'absents par an

La distinction entre les sexes

Sur l'ensemble des absents recensés, les garçons sont les plus nombreux (57,8%) [Fig. 12].

Toutefois, proportionnellement aux garçons, c'est parmi les filles que le taux d'absentéisme grave (supérieur ou égal à 40 demi-journées par an) est le plus élevé [Fig. 13]. Cette tendance des filles à cumuler plus d'absences graves comparativement aux garçons se retrouvent quel que soit le type d'établissement : collèges, LP et LEGT.

Fig. 12 : Répartition des absentéistes selon le sexe

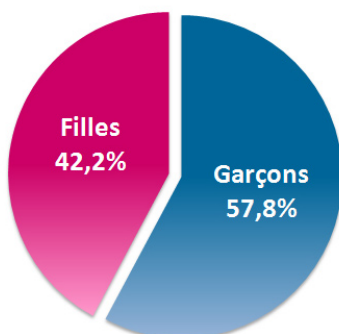
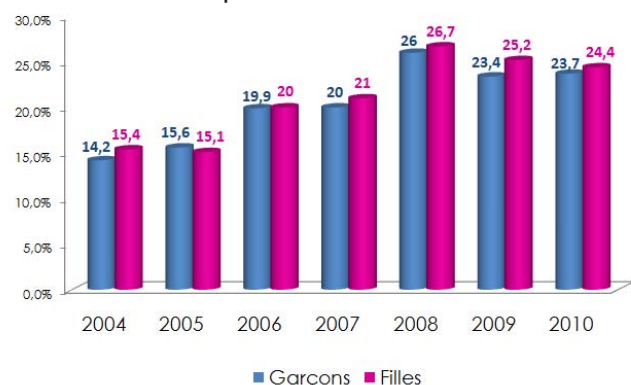


Fig. 13 : Evolution du taux d'absentéisme ≥ 40 demi-journées par an selon le sexe



L'absentéisme selon les âges

14/15 ans

C'est l'âge des élèves qui s'absentent le plus souvent. Ils représentent respectivement 20,6% et 21,6% du total des absents recensés sur la période 2004-2010 ([Fig. 14]. C'est également à ces âges que les absences graves sont les plus nombreuses : 25,7% et 27% [Fig. 15], ce qui souligne l'importance du phénomène dans les collèges.

Dans les LP, ce sont les élèves âgés de 16 ans qui sont le plus souvent absents. Dans les LEGT, ils ont un an de plus soit 17 ans.

Fig. 14 : Moyenne annuelle d'absents selon l'âge des élèves

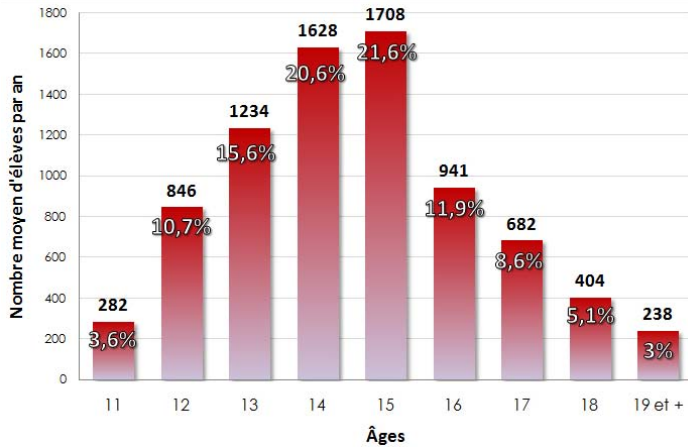
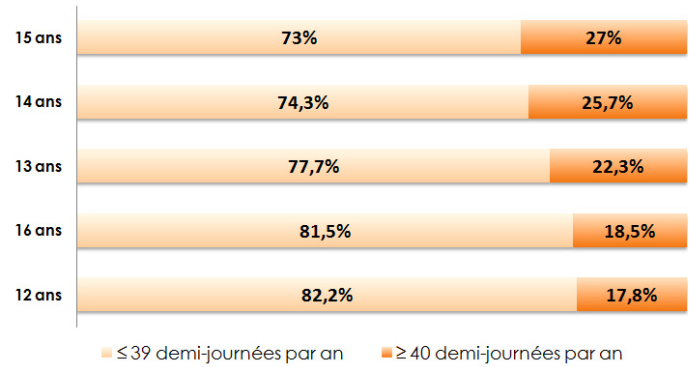


Fig. 15 : Les âges les plus touchés par les absences graves



Les classes les plus touchées

Dans les collèges [Fig. 16] :

Au collège, plus on avance dans le parcours scolaire et plus les absences s'aggravent. D'une manière générale, les absences graves (≥ 40 demi-journées par an) sont plus importantes dans les classes SEGPA (de 28% en 6ème à 38% en 3ème).

Dans les LP [Fig. 17] :

En lycée professionnel, c'est en début de cycle que les absences graves sont les plus nombreuses. Contrairement à ce qu'on observe au collège, elles s'amenuisent au fil de l'avancée dans le cursus.

Dans les LEGT [Fig. 18] :

La seconde puis la terminale regroupent les plus fortes absences. Ceci étant, elles sont bien moindres comparées aux classes du collège et de LP.

Fig. 17 : Répartition des absences selon leur gravité dans les différentes classes de LP

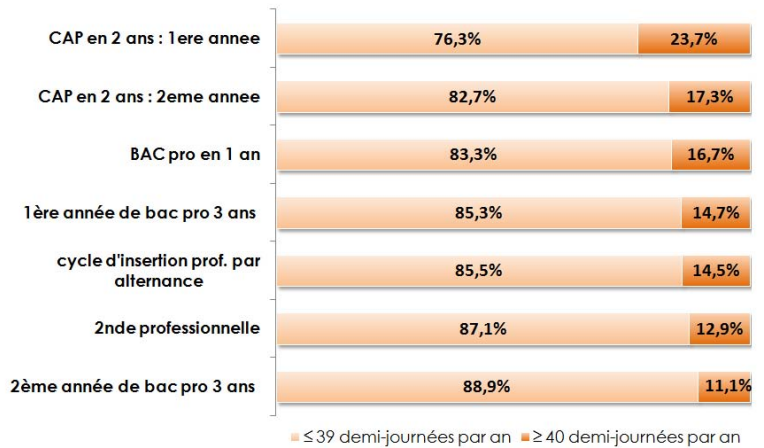


Fig. 16 : Répartition des absences selon leur gravité dans les différentes classes de collège

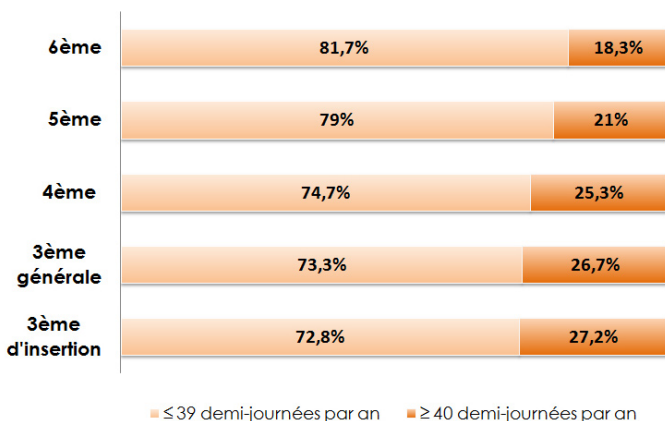
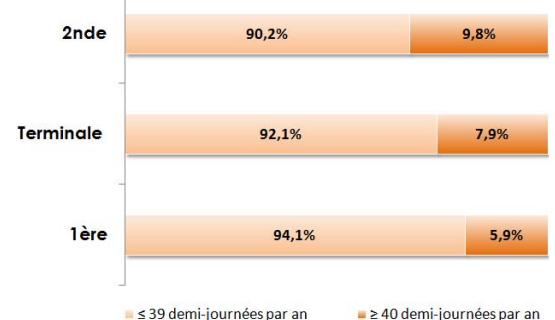


Fig. 18 : Répartition des absences selon leur gravité dans les différentes classes de LEGT



Les variables étudiées les plus prédictives

Il s'agit de présenter ici, parmi les différentes variables dont nous disposons (sexe, âge, type d'établissement, classe...), celles qui influencent de façon significative le phénomène de l'absentéisme scolaire. L'ensemble de ces variables cumulées explique 33,5% de la variance de l'absentéisme [Fig. 19].

Cela n'exclut donc pas l'importance décisive de nombreux autres facteurs tels que le contexte familial (familles monoparentales, nombreuses,...), le niveau socio-économique et socio-professionnel des parents, les difficultés de suivi scolaire, la période dans l'année, etc.

Ainsi, après régressions statistiques, il s'avère que le sexe et l'âge ne sont pas des variables déterminantes de l'absentéisme scolaire.

● Les Variables qui agissent le plus sur les absences

20% de l'absentéisme scolaire est déterminé selon que l'élève est en collège, LP ou LEGT. Ainsi, parmi ces types d'établissement, il convient de s'interroger sur l'environnement contextuel des collèges puisqu'ils rassemblent non seulement une forte population d'absents mais également les absences les plus lourdes...

● Les Variables qui agissent le plus sur les absences ≤ à 39 demi-journées par an

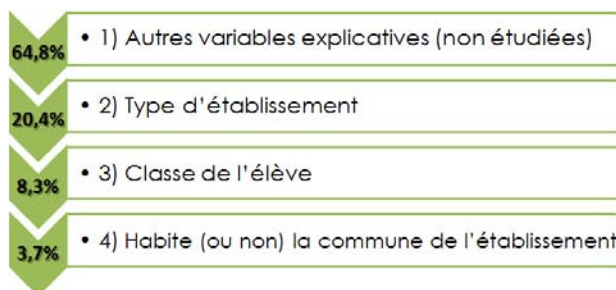
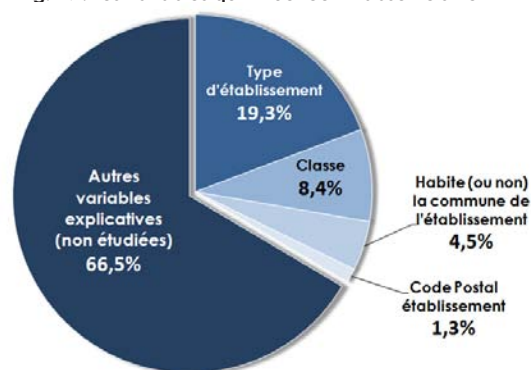
Parmi nos variables, le type d'établissement (collège, LP, LEGT) dans lequel se trouve l'élève est le facteur qui agit le plus sur les absences ≤ à 39 demi-journées par an. Suivent la classe de l'élève, la commune de l'établissement, puis le fait d'habiter ou non la commune (ou l'arrondissement) de l'établissement.

● Les Variables qui agissent le plus sur les absences ≥ à 40 demi-journées par an

Plus de 20% des absences ≥ à 40 demi-journées par an s'expliqueraient par le type d'établissement dans lequel se situe l'élève.

Suit la classe de l'élève, qui permet de prédire 8% du phénomène d'absentéisme de niveau 2. Enfin le fait d'habiter ou non la commune (ou l'arrondissement) de l'établissement est certes prédictif mais de manière très faible (3,7%)

Fig. 19 : Les variables qui influencent l'absentéisme



Zoom sur les collèges

Les résultats montrent que le collège concentre la plus forte population d'absents mais aussi les absences les plus lourdes. Ils montrent également que le taux d'absentéisme dans les collèges varie considérablement entre Marseille et hors-Marseille, comparé aux autres types d'établissements (LEGT et Lycée Pro). L'obligation scolaire stipule que l'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Au-delà, l'élève peut être considéré comme « décrocheur » et l'établissement peut ne plus noter les absences de l'élève dès lors qu'il n'est plus soumis à cette obligation. Il paraît donc intéressant de regarder de plus près l'absentéisme dans les collèges.

Il n'y a pas de différence représentative entre filles et garçons concernant leur absentéisme¹, et c'est également le cas pour ce qui est de la gravité de leurs absences.

Absences selon l'âge :

Le nombre d'absents ne fait qu'augmenter jusqu'à atteindre un pic à l'âge de 14-15 ans, pour ensuite fortement chuter à l'âge de 16 ans [Fig. 20]. Toutefois, bien que le nombre d'absents soit nettement moins élevé chez les 16 ans, leurs absences sont nettement plus lourdes. Aussi, plus l'âge est avancé plus les absences sont graves [Fig. 21].

Fig. 20 : Moyenne annuelle d'absents selon l'âge

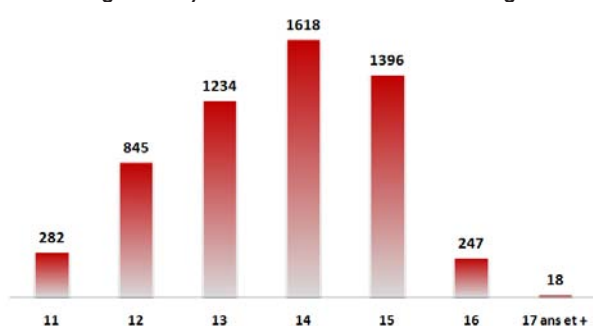
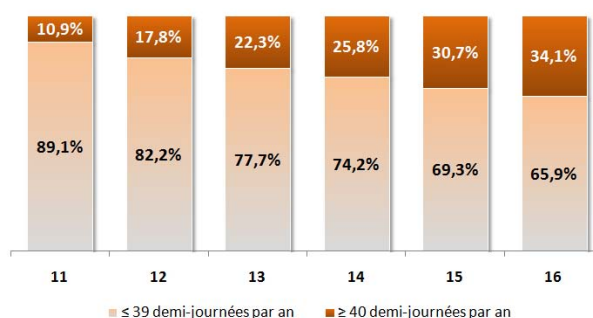


Fig. 21 : Gravité des absences selon les âges



¹ Indice de probabilité supérieur à 5% ($p > .50$).

ZOOM sur les collèges (suite)

La gravité des absences selon la localisation de l'établissement :

Marseille concentre à la fois le plus grand nombre d'absents (69,5%) mais aussi le type d'absentéisme le plus lourd (26,6 > 20,2) [Fig. 22].

Répartition géographique :

Hors Marseille l'absentéisme dans les collèges se concentre notamment autour de l'Etang de Berre et dans l'ouest du département [Fig. 23 et 24].

Sur Marseille, les arrondissements du Nord de la commune sont les plus touchés, particulièrement le 15eme arrondissement avec un taux d'absentéisme de plus de 34% [Fig. 25 et 26].

Fig. 22 : Gravité des absences dans le département

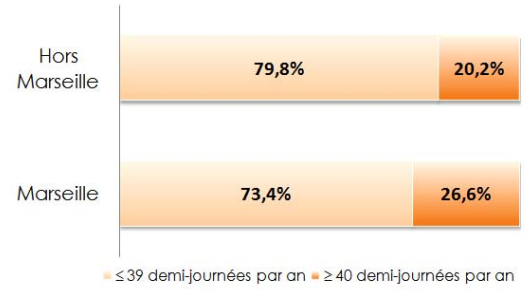


Fig. 23 : Taux d'absentéisme dans les collèges hors Marseille par canton

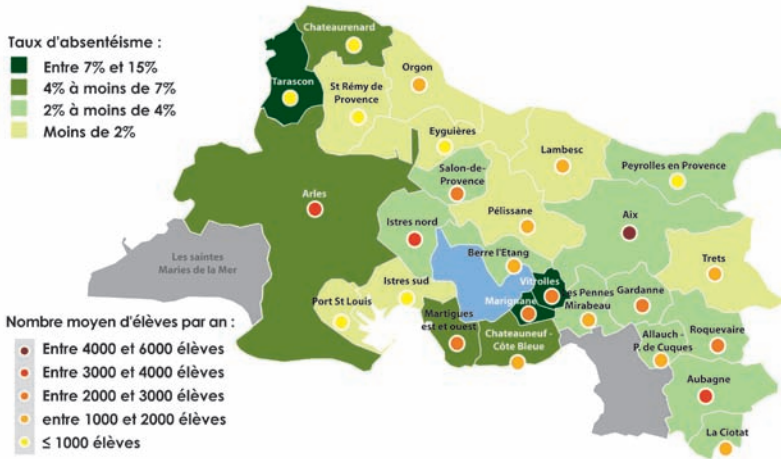


Fig. 24 : Les cantons les plus touchés par l'absentéisme dans les collèges

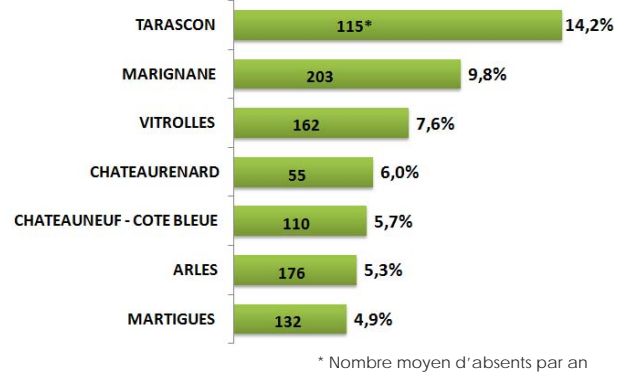


Fig. 25 : Les arrondissements de Marseille les plus touchés

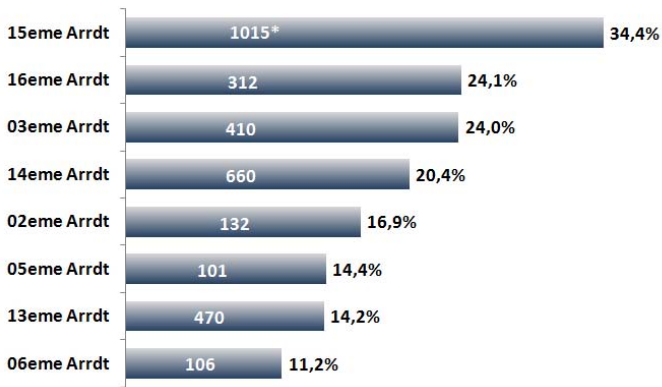
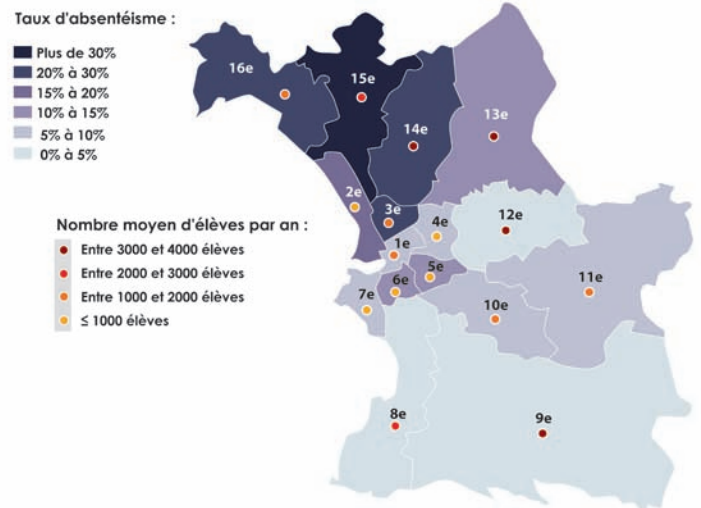


Fig. 26 : Taux d'absentéisme dans les collèges à Marseille par arrondissement



Les absences selon l'éloignement domicile / établissement

Contrairement aux lycées, au collège, les élèves absents habitent majoritairement dans la même commune ou arrondissement que leur collège [Fig. 27]. Toutefois les absences graves sont plus fréquentes chez les élèves qui habitent une commune différente de leur collège [Fig. 28].

Fig. 27 : Les absents selon leur lieu de résidence

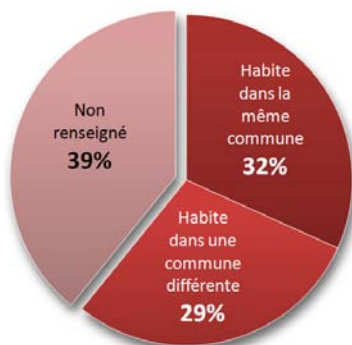
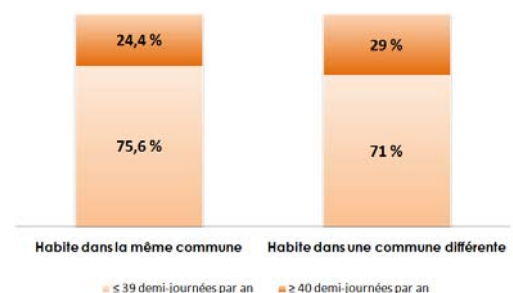


Fig. 28 : La gravité des absences selon le lieu de résidence



Pour conclure...

Avec un taux d'absentéisme de 6,1% dans le second degré sur les sept dernières années, le département présente de fortes disparités tant sur le plan géographique qu'en fonction des différents types d'établissements : collège, lycées d'enseignement général et technologique et lycée professionnels.

Ainsi, Marseille se distingue nettement au sein du département avec un taux d'absentéisme de 10% (les arrondissements du nord de la ville présentant des taux très préoccupants), ce taux n'atteignant que 3% sur le reste du département (le sud de l'Etang de Berre et l'Ouest du département étant les zones les plus touchées).

Par ailleurs, au vu des types d'établissements les plus touchés selon le secteur Marseille ou hors Marseille, il semble que le problème soit de nature différente. En effet, alors qu'en dehors de Marseille c'est dans les lycées professionnels que l'absentéisme est le plus important (7,9%), à Marseille, le problème se concentre particulièrement dans les collèges (13,2%).

Les données recueillies présentent certaines carences, compte tenu notamment des modalités de recueil. Au-delà de l'utilisation non systématique de l'application ABS par l'ensemble des établissements, elles ne permettent pas, par exemple, de mesurer l'importance des « absences perlées » (absence à certaines heures de cours durant la journée). Par ailleurs, si la notion d'absence *injustifiée* est clairement définie par les textes, cette définition se confronte à une réalité que l'on imagine souvent complexe au regard des contextes familiaux de certains élèves.

Ainsi, la quantification du phénomène de l'absentéisme scolaire reste un exercice difficile. Il ne reste pas moins que ce dénombrement, malgré des biais identifiés, a permis de dresser un tableau général de la situation sur le département et d'orienter le regard vers des pistes de recherche plus fines.

A notre charge, à présent, d'aller plus avant dans cette étude, car l'absentéisme s'inscrit dans un faisceau de causes diverses, enchevêtrées. Dimensions familiale, sociale, économique, trajectoires personnelles, difficultés d'apprentissage, relation élève-enseignant, etc. participent à ce comportement.

Des actions concrètes menées dans certains établissements vont dans ce sens, faisant intervenir, élève, famille, enseignants, travailleurs sociaux, médecins. Avec de telles actions, des dispositifs préventifs ne sont-ils pas à développer, instaurant dès les premières années de scolarité une coordination réelle entre ces différents intervenants ? Dans ce domaine, il ne s'agit pas de trouver des responsables mais bien de construire de manière concertée des solutions permettant de prévenir le phénomène.

Enfin ne doit-on pas s'interroger de façon plus générale sur le *sens de l'Ecole* ? Que représente l'école aujourd'hui pour les élèves, pour les familles, pour les enseignants ? Le rôle que chacun lui attribue est-il le même ? Des glissements de sens n'ont-ils pas opéré ?

Autant de questions qui pourraient contribuer à une meilleure compréhension de l'absentéisme scolaire aujourd'hui.

L'Observatoire Départemental de la Famille de l'UDAF 13

Le code de la Famille donne à l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) et aux UDAF (Unions Départementales), entre autres mandats, celui de : « représenter officiellement auprès des Pouvoirs publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France et de défendre leurs intérêts ».

Pour conduire à bien cette mission, pour faire entendre partout « la voix des familles » et pour donner des avis aux pouvoirs publics, l'UDAF des Bouches-du-Rhône a estimé indispensable de fonder la crédibilité de ses analyses et de ses recherches sur une source d'informations moderne et fiable : l'Observatoire de la Famille.

Depuis sa création, cinq enquêtes ont déjà été menées. Elles ont porté sur :

- « La vie des ménages dans les Bouches-du-Rhône : Etat des lieux et opinions : vie familiale, logement, santé, éducation et consommation »
- « Le Temps et la Famille : temps professionnel, temps de loisir, temps domestique »
- « L'intergénération à Marseille : familles et liens sociaux »
- « Le logement des personnes handicapées dans les Bouches-du-Rhône »
- « La vie de parent au quotidien »

Consultez l'ensemble des résultats
détaillés sur www.udaf13.fr

Ce document présente une synthèse générale
des résultats de l'étude.

Le recueil de l'ensemble des données
détaillées est disponible sur le site internet de
l'UDAF.

Cette étude a été réalisée par Laurent Chillio et
Clémentine Bienfait, chargés d'étude à l'UDAF 13.

La réalisation de cette étude a
été possible grâce au concours
de l'Inspection Académique des
Bouches-du-Rhône.

